

Séance publique du 23 janvier 2006

Délibération n° 2006-3183

commission principale : développement économique

objet : **Convention de partenariat avec l'Espace numérique entreprises (Ene) - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 janvier 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Aux Etats-Unis, on estime que 40 % de la croissance constatée ces dernières années sont imputables aux technologies de l'information et de la communication (*Le Monde, avril 2005*). Les entreprises françaises se situent dans la moyenne européenne et investissent deux fois moins que leurs homologues aux Etats-Unis dans les technologies de l'information et de la communication. Les technologies de l'information sont une clé de la performance des entreprises, dans la mesure où elles permettent d'optimiser le fonctionnement interne des entreprises (productivité, qualité, rapidité), mais aussi d'améliorer la qualité et la rapidité des échanges avec leurs partenaires (sous-traitants, donneurs d'ordres, partenaires...).

L'ensemble des entreprises (y compris les sous-traitants de rangs 2 et 3) doivent, aujourd'hui, être capables de répondre à des clients de plus en plus exigeants en terme de délais/réactivité, coûts, qualité, mais aussi sur le niveau d'utilisation des outils de technologie de l'information et de la communication (TIC) au quotidien (participation aux appels d'offre en ligne, qualité de la connexion au système d'information des donneurs d'ordre ou des grands distributeurs, possibilité de fournir des catalogues électroniques...). C'est de manière immédiate le référencement dans un panel fournisseurs de plus en plus restreint qui est menacé en cas de non capacité à utiliser les outils imposés par les donneurs d'ordre.

Cependant, il subsiste des freins importants à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication : compétences internes souvent restreintes, intérêt des technologies de l'information et de la communication mal perçu et mal mesuré, offre encore complexe ou mal adaptée...

D'où la nécessité de développer à Lyon un outil permettant d'accélérer la diffusion des technologies de l'information dans les entreprises qui s'est traduite par la création en 2003 de l'Espace numérique entreprises (Ene) par les partenaires de la démarche Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, la région Rhône-Alpes, la Drire et l'Europe.

L'Espace numérique entreprises (Ene) :

Ouvert au public depuis novembre 2003, l'Espace numérique entreprises propose une offre de service adaptée à l'ensemble des problématiques et à chacun des niveaux d'appropriation des technologies de l'information et de la communication par les entreprises : de la sensibilisation à travers un accueil permanent et des réunions thématiques au travail collaboratif interentreprises à distance via une plate-forme logiciel dédiée, en passant par un accompagnement individuel des entreprises dans le recensement de leur besoin, la formalisation de leur projet et la recherche de prestataires adaptés.

Le bilan 2005

Depuis un an, plus de 2 500 personnes sont venues dans les 48 manifestations organisées, 129 projets d'entreprises ont été accompagnés, 13 groupements soit 60 entreprises expérimentent le travail collaboratif interentreprises à distance grâce à l'Ene.

Niveau 1 : information/sensibilisation

En 2005, l'Espace numérique entreprises a organisé 33 réunions d'information sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, en s'appuyant notamment sur les antennes de la Chambre de commerce et sur les développeurs économiques locaux présents dans les zones d'activité : 1 621 participants sur des thématiques telles que les usages des télécommunications, la mobilité pour les très petites entreprises (TPE), l'informatique libre...

Trois manifestations importantes ont été organisées en 2005 : les RSI (réunions des systèmes d'information) ont réuni 550 visiteurs : une présentation de solution et des conférences pour permettre aux entreprises de découvrir ou d'approfondir les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication, et également de rencontrer l'offre régionale. Le colloque du numérique, journée prospective sur les usages innovants des technologies de l'information dans l'entreprise a réuni, en 2005, plus de 300 personnes autour d'experts du travail collaboratif. La manifestation baptisée Contact a réuni 90 artisans autour de solutions dédiées.

374 entreprises sont dorénavant abonnées aux notices d'informations qui sont des fiches pratiques faisant le point sur des outils ou usages des technologies de l'information et de la communication pour les petites et moyennes entreprises (PME), neuf notices thématiques d'information ont été éditées et distribuées en 2005.

Ces actions sont autant d'occasions d'informer les entreprises sur les évolutions technologiques en leur montrant les impacts sur leurs métiers et de leur proposer de poursuivre, au besoin avec un accompagnement individuel, leurs projets par les conseillers.

Niveau 2 : accompagnement individuel et collectif

Il s'agit ici de répondre de manière personnalisée à une demande des entreprises en leur donnant accès à des compétences externes neutres et disponibles pour les aider pratiquement dans leurs projets.

Plus de 400 rendez-vous individuels ont eu lieu pour l'accompagnement de 129 projets. 74 % des entreprises accompagnées comptaient moins de 20 salariés.

L'Espace numérique entreprises réalise également un accompagnement collectif d'entreprises : un groupe de 10 entreprises est accompagné sur une période de 12 mois dans le cadre de l'opération E-Rhône-Alpes (programme d'amélioration de la compétitivité des PME industrielles et de services à l'industrie), un groupe de sept entreprises est accompagné dans le cadre de l'opération Alfa (accompagnement des entreprises de la filière automobile de la région dans l'intégration des échanges de données informatisées).

Niveau 3 : travail collaboratif (Oree)

Avec la plate-forme de travail collaboratif Opération régionale pour l'entreprise étendue (Oree) les industriels rhônalpins et leurs partenaires peuvent accéder aux méthodes et outils de travail collaboratif permettant le travail à distance et offrant des services génériques (gestion de projet partagée à distance) et spécifique PLM (gestion de cycle de vie du produit). La valeur ajoutée d'Oree est de permettre à des entreprises qui n'auraient pas eu la capacité financière d'acquérir un tel outil d'expérimenter gratuitement sur un projet réel avant de réaliser des investissements lourds. Les retours des entreprises font apparaître les bénéfices suivants : 25 % en réduction des délais de conception, meilleure traçabilité et capitalisation des projets, réduction des délais de mise sur le marché, accroissement de la qualité.

Deux cent trente entreprises industrielles ont été informées sur les enjeux et la possibilité d'expérimenter le travail collaboratif lors de présentations collectives, mais aussi dans le cadre de rencontres individuelles (30 en 2005).

On compte à ce jour 27 projets actifs, dont 13 en expérimentation : 60 entreprises, 350 collaborateurs travaillent actuellement sur la plate-forme Oree. Les 14 autres projets ont fait l'objet d'un accompagnement individuel permettant aux entreprises de réaliser un état des lieux précis de leurs besoins en matière de travail collaboratif et n'ont pas débouché sur une expérimentation de la plate-forme Oree.

Afin de démultiplier le nombre de projets sur la plate-forme Oree, des relais ont été formés en 2005, deux relais sont désormais opérationnels (Allizé plasturgie et Cybardèche).

L'Ene a reçu le prix plate-forme numérique 2005 lors de la remise des trophées compétitivité et numérique par l'AFNet (association francophone des utilisateurs du net, du e-business et de la société en réseau).

Le programme d'actions 2006

L'année 2005 ayant permis à l'Ene d'assurer la mise en place des réunions d'information et ateliers sur les territoires et de développer l'appui individuel pour les entreprises, l'objectif en 2006 est d'aller vers une action mieux segmentée pour accélérer le développement des technologies de l'information et de la communication dans l'entreprise :

- poursuivre sur l'approche par technologie ou fonctionnalité : objectif de décryptage des grandes tendances en matières de technologies de l'information et de la communication : sécurité du système d'information, mise en place de progiciels de gestion intégrée...,
- développer une approche par fonction de l'entreprise (accompagner les entreprises sur des outils dédiés aux ressources humaines, au service commercial...),
- développer une approche par métier ou filière, notamment dans le cadre des pôles de compétitivité.

Niveau 1 : information/sensibilisation

- pérennisation des réunions d'information sur les territoires (une réunion par mois), édition de 10 notices d'information (objectif de passage de 400 à 600 abonnés), développement du contenu du site www.ene.fr pour atteindre 6 000 visites par mois,
- fusion des trois événements phares (Contact, RSI et colloque du numérique) au sein d'un seul événement pour assurer un meilleur rayonnement et mutualiser des moyens. L'objectif de cette journée est d'attirer 1 000 participants dans un lieu unique sur une journée avec une partie salon complétée par des conférences,
- animation des deux clubs professionnels (sécurité informatique et logistique) et mise en place d'un troisième sur le E-Business venant fédérer les entreprises ayant une activité de vente en ligne et ayant pour objectif, outre l'échange de bonnes pratiques et d'expérience, la conception et la mise en place d'actions spécifiques dans ce domaine (20 réunions par an).

Niveau 2 : accompagnement individuel et collectif

L'accompagnement proposé en 2006 par l'Espace numérique entreprises correspond aux orientations prises pour une meilleure prise en compte des besoins des entreprises : par fonction de l'entreprise, par technologie ou fonctionnalité et enfin par marché ou filière.

Par fonction de l'entreprise : l'Ene va aider les entreprises à être plus performantes dans leurs relations commerciales avec la mise en place d'outils technologies de l'information et de la communication : personnalisation de la relation, vente additionnelles, e-commerce... (objectif : 20 entreprises accompagnées).

Par technologie ou fonctionnalité avec trois sujets abordés en 2006 : les outils de décision et les PME (objectif : 10 entreprises accompagnées), les usages des télécom (objectif : 20 entreprises accompagnées) et l'animation d'un groupe e Rhône Alpes (objectif : 10 entreprises accompagnées).

Par marché ou filière : l'Ene accompagnera en 2006 un groupe alfa de 10 entreprises sur la thématique du travail collaboratif, l'Ene sera également un support pour les projets collectifs intégrés dans les démarches pôle de compétitivité.

Niveau 3 : travail collaboratif (Oree)

L'objectif 2006 est d'accompagner 10 projets nouveaux et de mettre à disposition la plate forme Oree pour 12 projets. La participation à différentes manifestations et la réponse aux sollicitations permettra en outre de sensibiliser environ 200 entreprises pour permettre de toucher, au total, pratiquement 330 entreprises. Pour ce faire, l'objectif est de recruter de nouveaux relais en 2006 (textile, métallurgie ou autre), ce qui permet d'augmenter le nombre de projets accompagnés à budget équivalent.

Après s'être assuré de l'intérêt des projets, Oree sera mis au service des pôles de compétitivité agréés en Rhône-Alpes et aux entreprises engagées dans les clusters automobile et aéronautique.

En attendant une offre privée sérieuse et abordable pour les PME-PMI, l'Ene continue d'accueillir selon un ticket modérateur de 80 € HT par utilisateur et par mois les groupements d'entreprises en fin d'expérimentation sous un nom de marque spécifique. Parallèlement, l'Ene travaillera avec les prestataires à la finalisation d'au moins une offre privée.

Le budget

Cette opération est réalisée dans le cadre du contrat d'agglomération avec la région Rhône-Alpes.

Il est proposé un financement à hauteur de 300 000 € correspondant, d'une part, à l'offre de service d'information et de sensibilisation à hauteur de 150 000 € et, d'autre part, à la plate-forme Oree à hauteur de 150 000 €.

Charges			
Libellé	Centre d'expertise	Plate-forme Oree	Total
frais de gestion	16 500	17 500	34 000
frais de fonctionnement	123 700	345 500	469 200
services extérieurs	37 000	40 000	77 000
charges de personnel	375 000	265 800	640 800
investissement	27 000	52 000	79 000
total	579 200	720 800	1 300 000
Ressources			
Libellé	Centre d'expertise	plate-forme Oree	Total
Communauté urbaine	150 000	150 000	300 000
Conseil régional	130 000	350 000	480 000
Drire	60 000		60 000
autres (CCI, reports, privé, ...)	239 200	220 800	460 000
total	579 200	720 800	1 300 000

Vu ladite convention ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer une convention de partenariat avec l'Espace numérique entreprises.

2° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 300 000 € pour l'exercice 2006.

3° - La dépense sera imputée au budget de la Communauté urbaine - exercice 2006 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,